ASSOCIATION UNIVERSITAIRE
D'ÉTUDES DROMOISES

Collection 1
Archives
AUED

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE D'ETUDES DROMOISES

BULLETIN N° 18

Françoise & Jean-Claude MARAND
24, rue Foch - 26100 ROMANS / ISÈRE
Tél. 04 75 71 54 94
Courriel. jcmarand@gmail.com

NOVEMBRE 1989

SOMMAIRE

= INTRODUCTION - M. Peyrard - page 2.
= LE MUSEE DE DIE - M. Desaye - page 3 à 5.
= SAILLANS ET SES ENVIRONS - Mlle. Bernard - page 6 à 10.
= VISITE DU VIEUX SAILLANS - M. Debard - pages 10 et 11.
= Barthélemy LAFFEMAS (fin) - M. Peyrard - page 12 à 14.
= NOTRE DAME DE LA MIRE EN PERIL - page 15.
= A PROPOS DU DAUPHINE EN 1788 - page 16 à 19.

CORRESPONDANCE :

Mlle. BERNARD, professeur d'Ecole Normale, 6 rue Ch. Péguy. VALENCE.
M. JOUVE, professeur agrégé, Chemin des Iles . VALENCE.
M. PEYRARD, directeur d'école honoraire . LORIOL.

COTISATIONS : 5 F. à verser à A.U.E.D. - VALENCE - CCP. Lyon. 5744-20.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
Ecole Normale d'Institutrices - VALENCE - 27 NOVEMBRE à 15 heures.

DUPLICATION C.D.D.P. - DROME. VALENCE. Le gérant : M. PEYRARD .

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'A.U.E.D.

se tiendra le JEUDI 27 NOVEMBRE 1969 à 15 heures,

à l'Ecole Normale d'Institutrices, 13 avenue Maurice Faure, VALENCE.

ORDRE DU JOUR :

1°) LE FUTUR PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS - M. FEUVRIER.

2°) MORAS EN VALLOIRE A LA VEILLE DE LA REVOLUTION - M. P. MARTIN.

(Voir en dernière page du Bulletin .)

JEUDI 27 NOVEMBRE.

SORTIE DU 11 MAI 1969

Cette journée nous a permis de retrouver le Diois pù nous avons fait déjà de fructueuses visites. Le temps une fois encore nous a favorisés, et notre Assemblée est nombreuse à Die, ou MM. Chazot et Bonniot, adjoints au Maire viennent nous accueillir.

Mr. DESAYE nous guide à travers les salles du musée, récemment rénové. Il exposera ci-après les intentions qu'il s'est données et la méthode qu'il a suivie dans la présentation si judicieuse des témoins attanhants de l'antique prospérité dioise.

Ce qui touche, en tout cas, c'est l'habileté avec laquelle chaque document est mis en relief et s'articule dans l'ensemble présenté: l'éclairage, la perspective, l'accés, l'emplacement optima, l'aération des cimaises, font s'y conjuguer le goût et l'intérêt.

Certes les commentaires de notre guide sont sans prix; mais le visiteur solitaire ne se trouve point dépaysé, ni déconcerté et ce musée d'une petite ville est un modèle du genre.

Après un vin d'honneur que Mr. CHAZOT nous offre à la Mairie avec d'aimables et encourageantes paroles, nous reprenons la route pour Saillans où a lieu le déjeuner.

Mlle BERNARD expose ensuite les conditions de formation et l'évolution du relief chaotique qui entoure Saillans, s'aidant de la remarquable maquette au 1/25.000 réalisée par M. Albert GUEYMARD.

Une rapide visite du village aux ruelles si pittoresques et encore teintées d'histoire, et nous rejoignons Chabrillan. M. DESAYE présentera l'église prieurale de St.Pierre, petit joyau roman,caché à proximité de la route.

Excellente journée, emplie d'aperçus nouveaux sur des choses anciennes, et toute baignée de cette cordialité qui rend nos visites si agréables.

COTISATION 5 F.

A.U.E.D. CCP. LYON
5744-20.

LE MUSEE DE DIE

Nous n'avons pas l'intention de rappeler ici les avatars du musée municipal : d'abord simple vitrine pour conserver un trésor des guerres de religion trouvé fortuitement en 1883; puis salle unique à la mairie; depuis 1949, ensemble de trois salles au rez-de-chaussée de la maison Joseph-Reynaud; enfin, depuis 1967, ensemble de sept salles occupant tout le rez-de-chaussée de cet hôtel particulier (1). Le brusque accroissement de 1967 s'explique si l'on sait que, l'année précédente, la municipalité et son maire, M. le sénateur Vérillon, soucieux d'enrichir le patrimoine culturel de la ville, avaient acheté la collection de Fongalland; ainsi, d'un seul coup, le nombre d'objets possédés par le musée faisait plus que doubler. Il fallait à ces acquisitions un cadre qui fût digne d'elles : le Conseil Municipal décida l'agrandissement et la remise à neuf des locaux.

- - - - -

Actuellement les collections se répartissent ainsi :

- Lapidaire gallo-romain : 2 salles
- Lapidaire pré-roman et roman : 2 salles
- Lapidaire gothique et postérieur : 1 salle
- Objets préhistoriques et protohistoriques; verres et bronzes gallo-romains : 1 salle
- Monnaies et céramiques gallo-romaines : 1 salle
- Histoire moderne et traditions populaires : 1 salle (présentation provisoire)

Précisons que le travail d'installation, commencé en 1967, n'est pas encore totalement achevé.

Nous voudrions, plutôt que de faire une description de l'établissement, rappeler quels principes nous avons suivis dans sa réorganisation.

D'abord nous pensons qu'un musée n'a d'intérêt, dans une ville comme Die, que s'il est strictement local. Nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'une collection de peintures de maîtres ni même d'artistes strictement académiques. Nous nous sommes donc astreints à n'exposer que des objets fabriqués ou trouvés dans la région, ou y ayant servi de façon caractéristique ou historique. Nous avouons notre méfiance envers les panoplies : un musée ne doit pas se confondre avec le hall d'exposition d'un antiquaire! Les exceptions à ce principe doivent se justifier ainsi dans le milieu des monnaies romaines réunies par le docteur Long, le grand archéologue de Die au XIXesiècle, nous avons conservé, pour ne pas dépareiller l'ensemble, celles qu'il avait achetées à Lyon ou à Marseille.

(1) Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme LXXVII, 1969, p. 290-291.

Dans ces conditions, nous pouvons affirmer la vocation régionale du musée de Die - Musée de Die et du Diois, c'est-à-dire de la vallée de la Drôme des sources jusqu'à Crest. Dans les quatre ou cinq cantons qui paraissent appartenir actuellement au Diois, il n'y a pour le moment aucun autre musée et il ne semble pas facile d'en créer. Le musée de petit centre, collection d'objets réunis dans un local souvent provisoire par des amateurs dévoués, ne survit pas en général à l'enthousiasme des premiers moments. Les pièces se dispersent vite et deviennent inaccessibles au public et à l'étude. La permanence d'une institution demeure une garantie, relative certes, de conservation. Avec des hauts et des bas, notre musée subsiste depuis les années précédant la guerre de 1914. L'importance des collections actuelles rend une dispersion plus difficile.

Le musée de Die, au moins dans une des salles, doit pouvoir présenter au visiteur un résumé vif et clair de ce qui caractérise la région. Cela suppose une connaissance profonde du pays, de son passé et surtout de ses gens. En l'état actuel des choses, on peut affirmer que certains aspects de l'âme et de la vie dioises sont bien représentés ou pourront facilement l'être; par exemple le protestantisme (de nombreux livres rares de l'Académie protestante de Die proviennent de la bibliothèque du docteur Long, donnés par le regretté Ch. Béranger). Symétriquement, la vie religieuse du Diocèse, de la cathédrale et de son chapitre nous apparaît assez bien à travers de nombreux ouvrages liturgiques, hagiographiques ou de piété populaire.

Cependant, sur telle ou telle spécialité locale, notre documentation reste incomplète. Sur la vigne et le vin, si l'on excepte quelques bouteilles anciennes, nous n'avons guère que des témoignages, d'ailleurs d'un vif intérêt, remontant à l'époque romaine. Quelques panneaux de coffres du XVe siècle, une horloge Louis XIII et une armoire Louis-Philippe ne suffisent pas à évoquer le travail du bois dans le Diois. Le visiteur en apprendra plus là-dessus en allant voir les chaires sculptées de la cathédrale ou des Jésuites (au Temple) qu'en entrant au musée. De même la vie pastorale, avec la transhumance, l'habitat et son décor, le parler local, la faune, (nous possédons la peau d'un ours tué au Vercors) sont encore modestement représentés. Des caricatures sur papier, sur assiette et même sur pot à eau, évoquant des hommes politiques des XIXe et XXe siècles, rappellent de façon pittoresque la longue tradition politique de gauche du Diois. Seul de toutes les institutions locales, le corps des sapeurs-pompiers a droit à un rayon de vitrine entier. DEs dons restent encore nécessaires pour que cette section ethnographique, celle vers laquelle le public se sent le plus spontanément attiré, devienne une véritable synthèse du pays diois.

Les documents historiques et archéologiques que possède le musée se répartissent de façon inégale entre les différentes époques. Le petit nombre d'objets se rapportant à telle ou telle époque, parfois relativement peu éloignée, peut surprendre au premier abord, mais on constate bien vite que les documents les plus nombreux et les plus frappants concernent les grandes époques de la civilisation dioise. L'âge du bronze, où les relations se font de façon si intense avec le bassin de la Durance par la haute vallée de la Drôme; l'époque gallo-romaine, où Die fait figure de centre religieux très important; le Haut-Moyen-Age, où l'insécurité générale, et en particulier dans la vallée du Rhône

contribue fortement à maintenir des foyers de vie locale dans les pays de montagne; le Moyen-Âge roman, qui voit l'apogée du pouvoir épiscopal; le siècle de l'Académie protestante (1604-1684), voilà autant de grands moments bien illustrés au musée par des pièces exceptionnelles : Le trésor de Charens, les autels tauroboliques, une suite ininterrompue de sculptures du Ve au XIe siècle, les chapiteaux classiques de la fin du XIIe. En revanche le XIVe siècle gothique, époque deguerres féodales, la Révolution, par ailleurs si importante en Dauphiné le XIXe sicèle, qu'on n'a jamais encore systématiquement étudié à Die, déçoivent un peu. Et c'est la nature même de notre histoire locale plus que le hasard ou l'orientation des conservateurs qui paraît avoir imposé au musée son caractère avant tout archéologique. Des cinq grandes époques que nous avons distinguées dans l'histoire dioise, quatre relèvent en bonne partie ou même exclusivement de la technique archéologique.

L'époque gallo-romaine a marqué la ville pour toujours. La masse énorme des inscriptions et sculptures entassées dans les remparts à la fin du IIIe siècle, puis récupérées et réemployées dans les édifices, permet de connaître assez bien la vie à Die sous l'empire romain. La ville étant restée en place, les moindres travaux d'urbanisme ou de démolition laissent retrouver des vestiges de cette époque. Ainsi s'est constitué l'essentiel de la collection du docteur Long, devenue collection de Fontgalland. Nous possédons sans doute le plus riche ensemble lapidaire de Vienne à Orange.

Quant aux guerres de religion, en saccageant les édifices religieux, et notamment la cathédrale avec son cloître de la fin du XIIe siècle, elles ont mis en circulation, si l'on peut dire, une foule de chapiteaux, en général d'époque romane, que nous nous efforçons de regrouper.

Si un musée a pour vocation de montrer et d'apprendre quelque chose aux visiteurs, il ne faut pas oublier qu'il est, tout aussi essentiellement, un instrument de conservation. On peut même dire sans paradoxe qu'un musée, c'est avant tout un dépôt dont quelques objets sont exposés en permanence au public. Et cela est surtout vrai d'un musée archéologique. A Die, nos caves, assez vastes, aménagées en réserves, reçoivent les trouvailles fortuites les plus humbles. Le moindre fragment de céramique peut donner une date et constituer un renseignement de premier ordre, à condition qu'on le conserve, qu'on le numérote et qu'on l'inventorie. Si la récolte des tessons sans intérêt esthétique et sans valeur marchande s'était faite systématiquement lors des grands travaux de la fin du XIXe sicèle et du XXe siècle, nous en saurions deux fois plus sur Die à l'époque romaine. Trop de trouvailles isolées, après être longtemps restées au fond d'un tiroir du meuble familial, ont fini par se perdre.

A côté de ce rôle ingrat, que la population et quelques entrepreneurs commencent à comprendre, le musée a, bien sûr, la fonction plus noble d'éveiller le goût de la recherche historique, notamment chez les jeunes. Les élèves de l'école primaire viennent maintenant chaque année, avec leurs leurs maîtres, étudier une époque déterminée et en dessiner les principaux souvenirs. Quant aux élèves des grandes classesdu lycée, ils ont collaboré avec dévouement au travail de classement et d'étiquetage, travail certainement fructueux pour eux, malgré des aspects parfois rebutants.

Chaque été la gardienne, Mme A. Lagier, et le conservateur organisent des visites commentées de la ville et du musée à l'usage des estivants.

Pour que le musée devienne pleinement un foyer culturel, il faudrait qu'il puisse disposer d'une salle pour les conférences et les expositions temporaires. Ce voeu devrait pouvoir se réaliser dans un avenir relativement proche. Dès maintenant on songe sérieusement à organiser chaque été une exposition sur un thème historique ou régional, qui permettrait de regrouper des documents dispersés et de présenter de façon nouvelle les objets.

Nous terminerons en disant quelques mots de la présentation des collections que nous avons commencé à réaliser. Nous avons recherché avant tout, et principalement dans les salles contenant du gros matériel, à éviter l'entassement colossal qui a régné trop souvent dans les musées lapidaires du XIXe siècle. Nous avons essayé de mettre en valeur l'essentiel, c'est-à-dire l'objet de qualité exceptionnelle qui doit s'imposer au visiteur le moins averti. De ce fait, nous avons parfois sacrifié la constitution d'une série complète et logique, satisfaisante du point de vue pédagogique, en en extrayant le fleuron pour le mettre à un endroit sensible. Tauroboles, tête de Germanicus, chapiteau de la vie de la Vierge, voilà les grands solistes qui doivent se manifester à tous. D'ailleurs la constitution de certaines séries risquait l'arbitraire : grouper des épitaphes romaines de façon chronologique ou des chapiteaux romans par édifices d'origine, alors que dans les deux cas on manque de critères sûrs, devenait une gageure.

Autant que possible, nous avons évité le pastiche, préférant placer des chapiteaux sur des buses modernes simplement enduites plutôt que de les jucher, mal ajustés, sur des fûts anciens

L'étiquetage, qui n'est pas terminée, restera discret : on utilise de petites bandes de matière plastique sur lesquelles les lettres s'impriment en relief. Une documentation graphique et photographique donnera les renseignements nécessaires à l'intelligence des différentes périodes.

Henri DESAYE.

Conservateur du musée de DIE.

N.D.L.R. L'article de M. DESAYE consacré à "Saint-Pierre de Chabrillan" paraîtra dans le prochain numéro de notre bulletin (n° 19). Nous prions nos lecteurs d'excuser ce retard.

Nous avions, en 1967, visité le Haut Diois, de Valcroissant à Châtillon dominé par la masse imposante de Glandaz, protubérance du Vercors dans le Diois. En 1968 le pays de Dieulefit nous avait offert un bon exemple d'un paysage de contact entre Diois et couloir Rhodanien. En 1969, nous avons observé, autour de Saillans un étroit carrefour encadré de reliefs typiques du Diois proprement dit. De ces reliefs, le plus spectaculaire, et aussi le plus intéressant pour les géographes, est à coup sûr la Forêt de Saou.

Cette introduction géographique à notre Bulletin n° 18 sera double :

1°/ Plusieurs extraits de la remarquable Introduction (p. 7 à 12) à l'étude de morphologie de J. Masseport : "Le Diois, les Baronnies et leur avant pays rhodanien" (Allier - Grenoble - 1960) permettront une synthèse des caractères communs à l'ensemble des pays diois, aussi bien que des environs de Saillans.

2°/ Une deuxième partie concernera particulièrement la Forêt de Saou, l'ouvrage de Masseport servant encore de guide.

Nos lecteurs qui n'auront pas eu la chance, le 11 mai dernier, de voir la très belle maquette des environs de Saillans, au 25/1000, réalisée par notre collègue Gueymard (elle est déposée au Syndicat d'Initiative) seront grandement aidés, pour comprendre ces reliefs compliqués, par la consultation attentive

- d'une carte d'ensemble de la Drôme
- de la feuille de Die au 100.000, de l'I.G.N. (se trouvent
- de la feuille de Die au 25.000, n° 5 - 6 (en librairie
- si possible, de la carte géologique de Die au 80.000 : édition épuisée
- ou celle de Die au 50.000..... édition très récente

- - - - - - - - - -

A - Caractères des Préalpes du Sud Drômoises et des environs de Saillans

- - - - - -

"Entre deux fronts rectilignes opposés : bord sud du Vercors et Ventoux - Lure - sur 70 kilomètres s'étend un ensemble montagneux mais moins élevé, et confus, baignéde lumière pure; un fouillis de crêtes courtes et aiguës, de petites cellules maigrement boisées, de plateaux étroits et nus, de pentes molles et grises où éclate cà et là l'éclair d'un torrent sinueux vite disparu dans une gorge sombre : c'est le Diois et les Baronnies".

... " Aucun des traits généraux essentiels des régions limitrophes ne se retrouve dans le Diois et les Baronnies : ni (calcaire) urgonien, ni plis simples et lourds s'ordonnant régulièrement, ni relief conforme (à la structure originelle) ni surfaces d'aplanissement, ni grandes vallées, ni bassins amples, ni collines molassiques, ni empreinte glaciaire ou fluvo-glaciaire..."

... " C'est d'abord une moyenne montagne .. Les Trois Becs de Rochecourbe ont 1592 m, Couspeau 1424 m... Les plus nombreuses des crêtes tournent autour de 1000 m. Une moyenne montagne aussi par la faible profondeur des entailles (de rivières)... et cependant une vigueur qui tient aux contrastes rapprochés de ce relief, à la raideur des pentes à la multitude des dissections".

" C'est que dans l'ensemble les roches tendres dominent... Un seul étage résistant, continu, le tithonique (jurassique supérieur); encore est-il bien mince, une cinquantaine de mètres au plus. Parfois il est renforcé par quelques bancs solides du crétacé inférieur où les épaisses couches gréseuses ou calcaires du crétacé supérieur, mais c'est toujours localement, en de rares îlots. Aussi le jurassique supérieur fournit-il le plus généralement le trait caractéristique du paysage, l'armature du relief, mais une armature grêle qui se plie aux milles circonvolutions de la tectonique. On voit partout son escarpement étroit de roches bleuâtres ou rousses couronner la puissante masse des marno-calcaires jaunâtres... au-dessus des Serres marneux bleus et noirs..Mais s'il apparaît si souvent, s'il souligne la multiplicité des petites cellules conjointes c'est d'abord parce que la structure plissée est extrêmement serrée, tourmentée, désordonnée. En effet la décomposition du relief en un chaos d'alvéoles étroits représente le caractère essentiel du Diois et des Baronnies, cuvettes rondes ou elliptiques, étroites vallées unissant par des goulets rapprochés ou de longues gorges un chapelet de dépressions bordées par quelques cônes de déjection ou frangées de traînées d'éboulis... Chacune de ces unités correspond à une complication structurale dont on a rarement d'autres exemples : serrés entre des aires synclinales relativement simples, des anticlinaux se tordent, se disloquent, se déversent parfois en dômes simples, puis brusquement s'exaltent et se nouent en replis inextricables. Alors qu'on croit relever un alignement est-ouest prédominant, l'oeil est accroché par une crête brusquement aberrante Nord-Sud ou Sud-Ouest, Nord-Est ou Nord-Ouest Sud-Est....

Et le relief est exactement calqué sur cette structure plissée serrée et si confuse. Mais c'est un relief inverse. En règle générale les anticlinaux sont évidés en courbes, le perchement des synclinaux restant pourtant peu fréquent.

... Autre trait encore qui explique la dissection du relief, la densité du réseau (hydrographique)... Aucune grande rivière n'a été capable d'aérer profondément le relief, de faire disparaitre au profit d'un vaste bassin les multiples dépressions mineures imposées par la structure...

... Il faut ajouter au tableau les touches méridionales du climat, de la végétation et de l'hydrographie : forêts rares - taillis de buis, chênes et pins, garrigues claires... C'est que si la pluviosité reste moyenne, la répartition des précipitations dans l'année est déjà méditerranéenne, avec une sécheresse d'été bien marquée et des averses automnales et printanières très fortes", responsables des "excès violents" de rivières habituellement indigentes ".

Il est possible de reconnaître ces traits généraux de l'ensemble Diois-Baronnies dans la petite région de Saillans, adossée au Nord du Vercors, barrée au sud par la Forêt de Saou et les parages élevés du Col de la Chaudière d'où l'on descend rapidement sur le bassin de Bourdeaux. En débouchent quelques maigres torrents qui n'ont pas réussi à façonner, avec la Drôme, une vraie cuvette : à l'amont immédiat de Saillans la rivière recoupe à vif trois barres de relief au delà desquelles s'ouvre la cuvette plus ample de Vercheny. En aval, d'autres alignements, il est vrai moins hauts et plus mous , précèdent la vraie plaine d'Aouste-Crest.

Cette position carrefour entre 4 unités géographiques individualisées, que Mr. PEYRARD a soulignée dans son exposé du 30.11.68 (voir Bulletin n° 17), il fallait la rappeler pour éclairer l'histoire de Saillans, village mal enraciné dans un terroir agricole étriqué, village vulnérable à tous les coups de main, mais bien placé pour les passages de pélerins, de soldats et de marchands, et rendez-vous local de ravitaillement.

Il y a lieu d'insister sur l'âpreté des pentes proches - sauf à l'ouest - non seulement pour expliquer la difficulté d'établir et d'entretenir des chemins, mais pour mieux évoquer dans le passé la pauvreté des hameaux et des petits villages, à l'exception de ceux, mieux installés sur les marnes, de St. Sauveur à La Clastre, fournisseurs traditionnels de grains sur le marché de Saillans.

Il faut aussi rappeler l'importance locale de l'énergie hydraulique - (puis hydro-électrique) - fournie par le canal dérivé de la Drôme, aux anciens moulins et à cette usine de soie qui a jusqu'à une date récente occupé un nombre appréciable d'hommes et de femmes, et actuellement fermée.

Au moins, Saillans offre-t-il à ses habitants (dont de nombreux retraités) et aux touristes remontant la vallée de la Drôme un superbe horizon de montagnes : la ligne régulière de la Forêt de Saou, Les Trois Becs qui s'élèvent au-dessus de la coupure de la Chaudière, la Cresta Dentelée qui en prend le relais au sud-est. Face au sud, Saillans offre des sites agréables de résidences permanentes et secondaires, et il est le centre de belles et intéressantes promenades.

B - LA FORET de SAOU

Le géographe, ou le simple amateur de cartes mettant en valeur les reliefs, est frappé d'abord par la forme de ce petit massif étroit, allongé d'Est en ouest, ourlé de hauts reliefs s'abaissant assez régulièrement sur le creux intérieur axial, et tranchés à vif, vers l'extérieur, en falaises altières dominant de rudes pentes plus ou moins ravinées.

Les participants à la sortie du 11 mai ont pu toucher du doigt sur la maquette au 25 °/oo ce curieux "vaisseau de haut bord" immobilisé entre les reliefs médiocres qui bordent la Drôme au sud, et le Bassin du Roubion. Il eut été souhaitable de les conduire au col de la Chaudière, sous la"proue" des 3 Becs (près de 1600 m) et les ramener jusqu'à la "poupe" de Roche Colombe (886 m) le long du bord sud du "vaisseau" dominé par de très belles falaises calcaires, raboteuses et arides. Au moins ont-ils pu, de Saillans à Aouste suivre du regard le bord septentrional à peine échancré de rares "pas" scabreux.

La carte géologique montre clairement que la partie intérieure déprimée de ce massif ovale est tout entière encore matelassée d'épais calcaires plus ou moins gréseux, sénoniens (du crétacé supérieur), tandis que ses étroites auréoles externes correspondent aux couches qui furent redressées par les plissements prolongés qui ont fait le Diois, et tranchées à vif par l'érosion : sédiments marnocalcaires, calcaires, marno-gréseux, calcaires, marno-calcaires, se superposant en une longue série depuis le crétacé inférieur, donc de plus en plus anciens à partir de l'aire centrale sénonienne. Il s'agit bien, comme dans la cuvette de Dieulefit, d'une aire synclinale autrefois flanquée au nord et au sud, de bombements de style anticlinal, évidés, sans doute au fur et à mesure de leur formation, par l'érosion à dominante torrentielle et fluviale. Cette inversion du relief est le résultat :

A. COUPE VERTICALE DANS UN RELIEF "INVERSE" : UNE AIRE SYNCLINALE PERCHEE.

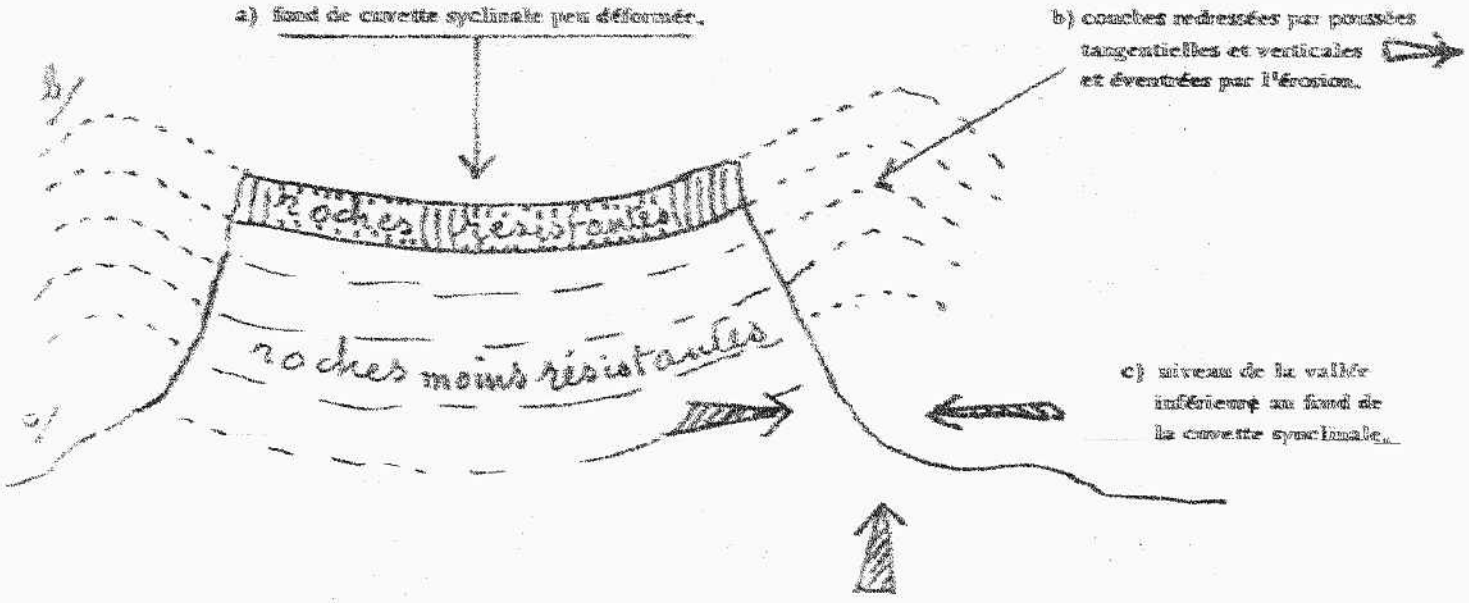

B. EVOLUTION D'UNE CUVETTE SYCLINALE DU TYPE "FORET DE SAOU".

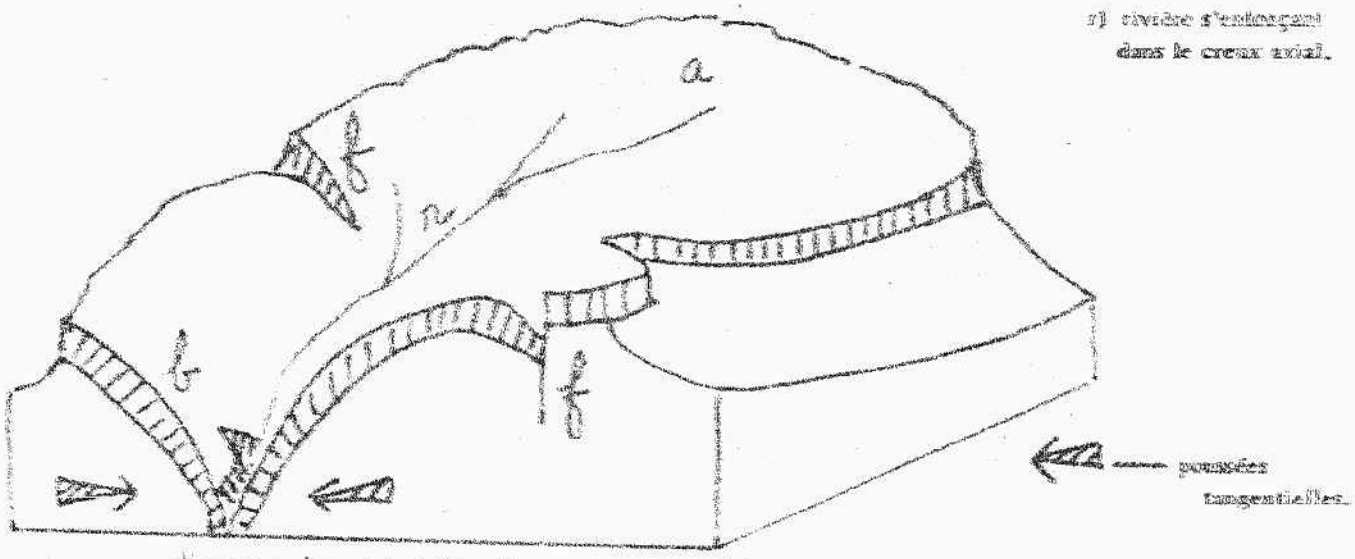

d'après les figures p. 267 Massif ouvrage Cité

a) du "rejeu" très prolongé des anticlinaux " dont les accentuations ont toujours été plus énergiques que le rejeu synclinal voisin" (1) et qui ont été "usés jusqu'aux roches tendres et plastiques du jurassique", alors que le synclinal conservait " son crétacé dur et rigide".

b) de la fragilité des assises souvent marneuses, sous-jacentes au calcaire sénonien, où l'érosion a agi activement pendant de très longues périodes. Son efficacité "a perpétué ~~pendant de très longues périodes~~ le sens positif des plis et leur mobilité, comme la lenteur de l'usure synclinale a perpétué le sens négatif des accidents et leur résistance aux forces tectoniques " (1).

De telles aires synclinales, orientées en gros d'est en ouest et "perchées" par rapport aux résidus anticlinaux latéraux, se rencontrent plusieurs fois dans les Préalpes du Sud : cuvettes de Lesches, de Valdrôme, de Dieulefit, de la Haute-Ouvèze... Mais tandis qu'elles introduisent des paysages calmes, ouverts, humanisés au milieu des âpres reliefs environnants, celle de Saou s'en distingue par des traits originaux :

- elle est très allongée et étroite
- elle est vouée à la forêt.

Ce qui frappe le touriste, devant la maquette de Saillans, ou pendant la remontée du creux axial, du Pertuis de Saou jusqu'à Roche-Courbe, c'est le long pli, particulièrement étroit en amont du Pertuis et qui s'évase lentement dans la direction du Pré de l'Ane, Il semble que cette partie, la plus orientale et la plus haute, soit restée éployée en un amphithéâtre régulier, sans accident tectonique de rupture, aux pentes modérées jusqu'au bord mêmede l'à-pic des Trois Becs. Vers l'aval, au contraire, les pentes s'accusent vers l'étroite gouttière axiale (où la mince Vèbre a creusé une modeste rainure dans la masse des calcaires sénoniens), comme si des poussées tangentielles très prolongées avaientgauchi et rapproché les flancs des anticlinaux latéraux (2) en provoquant quelques fractures (la route du pas de Lauzens emprunte une faille). Le creux du pli, lentement accentué, est ainsi descendu jusqu'au dessous de 400 m. Si cette hypothèse de J. MAsseport est fondée, on peut parler, surtout pour la partie moyenne de l'ellipse, d'un synclinal "pincé" plutôt que perché.

Cette orientation est-ouest, cette étroitesse de l'ellipse et aussi la nature des roches, ont fait du massif un domaine essentiellement forestier.

La richesse des éléments siliceux de plusieurs des assises rocheuses (calcaires et marnes) est très favorable à la végétation forestière. S'y rencontrent de nombreuses espèces, dont le hêtre et le châtaignier, rarement voisins dans nos Préalpes.

Les pentes facées au nord,et fort raides, à l'intérieur comme à l'extérieur du massif, portent normalement des futaies ou des bois serrés. A l'ouest,les hêtres montent à l'assaut de la falaise de Roche-

(1) Voir une explication plus précise dans Masseport ouvrage cité p. 259, et le schéma A ci-joint.
(2) Voir schéma B ci-joint.

Colombe. Seule la façade méridionale externe qui descend sur le pays de Bourdeaux est trop sèche et abrupte pour porter des arbres. A l'intérieur du vaisseau c'est au-dessus de 1200 m que le taillis s'éclaircit et fait place à la pelouse alpine.

Peu de prairies, sinon de défrichement, aux abords de la très vieille route de Saou à Acuste par le Pas de Lauzens. Prairies et cultures dans le golfe alluvial de la Vébre débouchant de son "Pertuis" à Saou.

Plus que l'herbe, les hommes ont toujours exploité le bois, parfois abusivement : pour le chauffage domestique et celui des fours d'artisans, et la fabrication d'outils agricoles ("pesles et peslons" fabriqués dans la Forêt se vendaient autrefois jusqu'à l'étranger). Au début du 19 e siècle, la forêt était encore belle, et couvrait 1650 hectares.

Et elle avait été un précieux refuge au temps des persécutions religieuses.

Et de nos jours ? Propriété privée, elle avait été pourvue, il y a quelques années, d'un anneau routier permettant un circuit touristique sur les deux versants intérieurs, à partir d'une "auberge" La route est en grande partie devenue un mauvais chemin, et beaucoup le regrettent. On souhaiterait que cette Forêt devienne ou redevienne un "parc naturel" accueillant aux vrais amateurs de montagne. Le massif intéresse le géologuqe, le géographe, le botaniste, surpris de rencontrer d'authantiques aspects préalpins si près des vallées du Rhône et de la Basse Drôme.

A. BERNARD.

N.B. L'année du Bi-Centenaire, on peut signaler que le jeune lieutenant Bonaparte, en garnison à Valence voulut monter à Roche-Colombe et peut-être Roche-Courbe. La mode des ascensions était alors nouvelle...

- - - - - - - - -

QUAND REVIT LE PASSÉ...

Comme tout le monde, j'avais traversé Saillans bien des fois en voiture sans prendre le temps de m'y arrêter. Et s'il m'était arrivé d'entrer dans la vieille église, je n'avais jamais pénétré dans le coeur même du bourg. L'eussé-je fait tout seul, je n'y aurais vu que d'étroites et tortueuses ruelles, des maisons plus ou moins délabrées, plus ou moins restaurées, sans rien deviner de ce qu'elles cachaient.

Grâce à Mr. Peyrard qui a non seulement compulsé les riches archives de la commune, mais qui a gardé en mémoire tout ce qu'il a pu lire d'intéressant, le passé de Saillans a surgi pour nous des vieilles pierres en ce dimanche de mai où nous avait réunis l'Association universitaire d'études drômoises.

Un exposé préalable en salle nous avait expliqué les raisons probables de l'implantation de Saillans à ce point précis de la vallée de la Drôme, rappelé la date 1300 du document qui mentionne cette bourgade pour la première fois, et survolé mille ans d'histoire.

Ainsi préparés, nous avons suivi notre guide. Effaçant les maisons actuelles, il nous a montré la quatrième enceinte de remparts, la troisième, la deuxième, la première enfin et, avec lui, nous remontions le cours des années pour en arriver au Saillans des origines, de dimensions réduites, mais où les habitants se sentaient à l'abri dans leur enceinte fortifiée.

Là, était une porte d'accès, et nous la voyons se dresser en travers de la route nationale actuelle à proximité du carrefour central; là l'église dont le dallage est maintenant à trois mètres au dessous du niveau actuel du sol; pourtant, par la magie de l'évocation, les murs s'élèvent portant la voûte, et les gens du XIe siècle viennent quérir l'eau à la source toujours utilisée, mais munie d'un volant de fer actionnant une pompe.

Je n'ai pas su retenir toutes les anecdotes qui naissaient de chaquepierre de chaque mouvement du sol. Mais j'ai compris comment l'étude de vieux documents à priori rebutante permet à qui a de la mémoire, un peu d'imagination, le sens de l'humour et la parole aisée de recréer la vie d'autrefois pour le plus grand plaisir de ceux qui n'ont qu'à écouter.

J. D.

- - - - - - - -

1545 (?) - 1612 (?)

La première partie de cette étude a paru dans le n° 17 de notre Bulletin précédée d'une Bibliographie :

- la carrière du fils d'un paysan de Beausemblant (Drôme) devenu Contrôleur général du commerce sous Henri IV.
- les circonstances de cette ascension sociale.
- ses idées libérales et démocratiques.
- Les édits autoritaires du Roi et les restrictions aux importations "somptuaires".

- - - - - -

.... " Cet ensemble de mesures supposait le développement rapide de la production française. Laffemas met notamment l'accent sur la fabrication de la soie. Après avoir fait (1601) "remonstrance au peuple suivant les édits et ordonnances du Roy à cause du luxe et superfluité des soyes, clinquants en habits, ruine générale " il encourage nobles et riches (1602) par "tesmoignage certain du profict des soyes de France" à en user puis (1603) à provoquer la culturedu mûrier dans leurs terres pour "le plaisir de la noblesse et autres qui ont des éritages aux champs sur la preuve certaine et profict des étauffes et soyes", "le naturel et profict admirable du meurier qu'en l'ouvrage de son bois, feuillage et racines, surpasse toute sorte d'arbres que les Français n'ont encore se sou connoître, avec la perfection de le semer et élever, ce qui manque aux mémoires de toux ceux qui en ont escrit". Il propose au roi la collaboration du clergé des campagnes qui pourrait guider les paysans "Instructions du plantage des meuriers pour messieurs du clergé, avec les figures pour apprendre à nourrir les vers, faire et tirer les soyes"(1605).

Il poussait les nobles à diriger les industries de transformation qui n'amenaient pas dérogeance de la noblesse : verrerie, maîtrise de forges, à investir des capitaux dans l'exploitation des mines.

Le roi lui avait accordé le droit de remontrance : il pouvait critiquer ce que le souverain risquait de compromettre dans la situation économique, et lui proposer des remèdes efficaces. C'est ainsi que Laffemas protesta (en vain il est vrai) contre la conception royale des corporations. Ses "advis et remonstrances à messieurs les Députés du Roy au faict du commerce, avec les moyens de soulager le peuple des tailles" (1600) n'arriva pas à supprimer cet impôt injuste, ni à le faire s'appliquer à tous les ordres de la nation; du moins une révision sérieuse y assujettit nombre de riches bourgeois qui s'en prétendaient exempts, ce qui permit une légère réduction pour les paysans à peu près les seuls touchés.

Il connaissait trop bien les abus commis par nombre de commerçants. Son "Advertissement et response aux marchands et autres où il est touché des changes, banquiers et banqueroutiers" et celui sur "les divers crimes des banqueroutiers" (1600 - 1603) amènent des mesures de protection favorables aux créanciers; ses "Remontrances politiques sur l'abus des charlatans, pipeurs et enchanteurs" (1601) un effort de garantie pour le client.

~~Il met en garde contre la politique équivoque suivie à~~ l'égard de la monnaie et pense que "l'on doit permettre la liberté du transport de l'or et de l'argent hors du royaume, et par tel moyen attirer celui des estrangers et conserver le nostre, afec le moyen infaillible de faire continuellement travailler les monnaies de ce royaume qui demeurent inutiles" (1602).

Si le roi ne prend que ce qui lui semble nécessaire à sa politique, du moins l'écoute-t-il.

Mais son adversaire le plus direct et le plus acharné fut Sully. Pour ce dernier, l'agriculture peut seule rétablir la France dans cette situation privilégiée qu'elle avait au début du XVIe siècle. Il suit donc Laffemas dans son projet de généralisation de la culture du mûrier. Il ne l'approuve pas dans ses efforts pour donner à la France une puissance industrielle prédominante, encore moins dans ses techniques commerciales ou ses conceptions financières. Il craint l'aventure si l'on parle de commerce lointain, et souffre mal ces roturiers qui entourent le trône : Bellièvre et Laffemas partisans d'une monarchie tempérée, contrôlée, doivent s'effacer. Dès 1604, ils n'ont plus d'influence. Sully devient duc et pair.

La situation financière est difficile. Les troubles renaissent. Sully a recours aux expédients, favorise les offices et les banques, augmente la gabelle et les tailles, réduit rentes et intérêts, rétablit les "Trésoriers de France" prêteurs au Trésor, dotés de privilèges scandaleux qui écrasent le peuple, et sert aveuglément Henri IV dans ses passions, ses préparatifs belliqueux, son orgueilleuse propagande. L'industrie française dans ce contexte continue encore sur sa lancée, livrée à sa seule initiative. Nombre d'entreprises doivent fermer leurs portes, mais pour beaucoup d'autres l'impulsiondonnée reste bénéfique.

Promoteur de ce que l'on a appelé la <u>politique mercantiliste</u> LAFFEMAS a inspiré économistes et hommes d'Etat. Colbert, dans une situation moins difficile, et sur des bases déjà établies, a réalisé avec envergure le rêve du marchand dauphinois.

Ces soucis de l'expansion et des investissements productifs qui sont de notre époque, cette étude des crises monétaires et des palliatifs à leur apporter, cette audace dans la recherche de lointaines, mais profitables échéances, cet assainissement des marchés financiers, cette méthode dans l'organisation artisanale et commerciale, proposent de nos jours encore des solutions suggérées par LAFFEMAS, pour si modeste que soit leur échelle.

Certes, la trentaine de petites brochures publiées entre 1597 et 1604, - de 8,12, 15, 30 pages, - contient pas mal de conceptions naïves. Car le personnage est avant tout humain.

x x x x x x x

Henri IV a passé les dix premières années de son règne à combattre, et à rétablir l'ordre. Soldat valeureux, prince intelligent et retors, il ne souffre que contraint la pression des évènements et des hommes. Par la diplomatie, la ruse, la menace, la prière, il arrivera à disposer d'un pouvoir sans partage, d'une autorité impitoyable. Sa légende bonhomme tient peu devant ses actes. Il use de la bourgeoisie riche, de noblesse récente, utilise les valeurs humaines qu'il rencontre pour les rejeter dès qu'il craint leur ascendant ou leur popularité. (On a pu dire de lui qu'il méprisait tous les hommes). A sa mort la France a retrouvé une situation difficile, mais la dynastie a été bien servie et en quelque sorte, il a préparé Louis XIV.

Sully sert son roi, -et sa caste. Dur prêt à tout, il soumet ou aide à soumettre ceux qui aspirent à un peu d'indépendance. Il pense à trouver de l'argent plus qu'à soulager la misère. Il n'a rien d'un novateur : S'il encourage l'agriculture, c'est qu'elle était la plus facile à mettre en état de produire. Mais il n'en a ni amélioré les rendements, ni corrigé les structures. La paysannerie, même aux meilleures récoltes, souffre de sous-alimentation. La fiscalité l'écrase et paradoxalement n'en tire pas profit.

Laffemas, voit la France d'une vue plus générale, mieux équilibrée. La Nation, c'est le roi, mais aussi le peuple.

Il laisse à Bellièvfe les réformes politiques. Il soumet au souverain ses projets économiques sans jamais omettre de signaler qu'ils sont au service des humbles. Il fait appel à leur voix : "Tous amateurs du peuple pourront apporter mémoire et instructions pour adjouster, augmenter ou diminuer sur les advis et remonstrances de l'autheur" (1601). Quel ministre a jamais sollicité pareille participation ?

Il ne souhaite que "mettre l'Etat en splendeur", a le courage de parler" au sujet de la paix" quand on ne songe qu'à la guerre", contre" les désordres et les injustices de laquelle il propose un remède certain" (1602).

La plupart deses publications disent l'angoisse de cet homme que hantent la misère, la servitude, les ravages de la violence dont les pauvres gens sont accablés. "Le quatrième advertissement faict sur le debvoir de l'aumosne des pauvres".. "qui représente sur ce l'abus des tavernes et cabarets" (1600), -3 "les moyens de chasser la gueuserye, contraindre les fainéants, faire vivre et employer les pauvres, desdiez à messieurs du clergé" (1600), -"l'incrédulité et l'ignorance de ceux qui ne veulent cognoistre le bien et repos de l'Etat et voir renaître la vie heureuse des Français "(1600), -"le traité sur l'abus de la cherté des vivres" (1601), - le "Discours sur la liberté générale et vie heureuse pour le bien du peuple" (1600).

Son étoile a brillé quatre ans à peine, pendant lesquels il s'est usé à la tâche énorme qu'il avait entreprise. Mais il gênait trop d'égoïsmes, il s'attaquait à trop d'abus. Ni le roi, ni Sully ne pouvaient tolérer cet exigeant censeur, ce défenseur obstiné de la liberté et de la limitation du pouvoir souverain.

Homme de prospective, planificateur inspiré, il a donné à l'industrie française son premier élan. Et nous n'oublierons pas qu'il fut un grand coeur.

M. PEYRARD.

UNE DE NOS PLUS VIEILLES EGLISES DOMOISES VA-T-ELLE DISPARAITRE SOUS L'EAU ?

- - - - - - - - -

Dans un article du "Monde" du 28.8.69 intitulé : "La grande misère de l'archéologie française" Mr. Cl. Boisse, qui a étudié particulièrement l'archéologie romaine et romane de la vallée du Rhône , donne d'intéressantes précisions sur le sort réservé à Notre-Dame-de-la-Mure, près d'Erôme; au nord de Tain.

N'est-il pas trop tard pour sauver "ce bel édifice romano-ogival du 12e s.?" "Les fouilles poursuivies pendant huit ans avaient révélé une église primitive constantinienne édifiée sur une basilica augustéenne. C'est la dernière église située au bord du Rhône en dehors de toute agglomération, entre Lyon et Arles". Or la C.N.R. est en train de préparer au Sud de St.Vallier le canal de dérivation qui doit alimenter l'usine hydro-électrique de Gervans; et "l'axe du Canal a été déterminé en visant le clocher de cette église, à 2,5 km de là. Il s'en faut d'une cinquantaine de mètres pour que le vénérable sanctuaire , non désaffecté, soit sauvé. La population s'est émue. Elle a créé un comité de défense et les listes de pétitions se couvrent de centaines de signatures; non seulement dans la région mais dans toute la France..."

Si l'église était sauvée, entre Rhône et canal, certains souhaiteraient en faire "un musée de pélerinages rhodaniens", et dans une étroite zone protégée à "vocations touristiques diverses". Au lieu de cela, l'ennoyage d'un de ses secteurs les plus resserrés et pittoresques risque de défigurer notre belle vallée et ne laisser que de fort laides cicatrices(1).

Mr. Cl. Boisse qui dirigea les fouilles de N.D. de la Mure constate que l'indifférence à l'égard de notre patrimoine archéologique, et la difficulté de le sauvegarder, sont très fréquentes en France. Il est rare que les vestiges de monuments découverts soit par des travaux agricoles, soit par des terrassements, soient signalés, identifiés, sauvegardés, après entente dans les plus brefs délais du propriétaire ou de l'entrepreneur, et du directeur de circonscription archéologique - qui dispose d'ailleurs de crédits très suffisants. "En moins de 10 ans, deux départements du Sud-Est ont vu près de 200 sites détruits sciemment".

Fait plus grave encore "Lors de l'élaboration des grands projets (zones urbaines et industrielles prioritaires, canaux et barrages, autoroutes) aucun archéologue n'est consulté".

Et l'auteur de l'article de conclure "Il est grand temps de concrétiser dans les faits la campagne dynamique du ministère des affaires culturelles pour la sauvegarde du patrimoine national. C'est faire acte de civilisation".

(1) Voir l'ensemble des travaux actuels de l'esplanade du château de Serves ou de la récente route qui s'élève du village de Serves, sur la croupe granitique entre St. Vallier et Larnage.

P.S. A signaler, par contre, l'heureuse conservation des vestiges du 1e siècle : monnaies romaines de Nîmes et petite céramique blanche fabriquée à St. Pourçain (Allier) - découvertes par la bêche de Mr. Compère, cultivateur à Paysac, près des Vans (Ardèche). Ce dernier a su recueillir ces objets et les faire examiner par le Conservateur du Musée archéologique de Nîmes. Il sont, en partie, confiés au Musée local des Vans.
Grâce à Mr. Compère, l'histoire romaine du Sud de l'Ardèche pourra être mieux connue.

(d'après le Dauphiné Libéré du 5.9.69)

LE DAUPHINE DROMOIS EN 1788

On sait qu'après la "Journée des Tuiles" à Grenoble (7 juin 1788) et la réunion, illégale, de députés des 3 ordres du Dauphiné à Vizille, le Roi avait promis la réunion d'Etats Généraux à Versailles pour l'année suivante, et autorisé les Etats du Dauphiné, non réunis depuis 1628, à se tenir à Romans.

Cette Assemblée de Romans, qui siègea aux Cordeliers en septembre 1788, en novembre, et du 1er décembre à la mi-janvier, envoya à toutes les communautés de la province un questionnaire à effet d'établir un inventaire de la population, de ses moyens d'existence, des régimes et des charges municpaux...

Cet inventaire devait justifier les instructions remises aux députés dauphinois aux Etats généraux désignés par leurs collègues de Romans.

Les réponses ont été conservées dans la Drôme pour 216 communes, et un relevé dactylographié existe aux archives départementales pour la plupart d'entre elles. Grâce à Mr. Renaudin, directeur des Archives, nous pouvons publier ci-dessous la liste de ces 216 communes, et annoncer qu'une copie de chacun de ces précieux documents sera déposée dans quelques mois au Centre Départemental de Documentation pédagogique, après accord avec Mr. Chaffal.

Je puis envoyer en communication aux collègues qui le souhaiteraient un ou plusieurs de ces documents communaux, sous engagement d'en prendre copie pour leur école et la mairie de leur commune, d'établir une fiche par document selon un modèle qui serait fourni et de me renvoyer fiches et documents dans le plus bref délai.

L'ensemble des fiches reçues pour la Drôme pourrait contribuer à établir un inventaire qui, bien que schématisé, nous éclairerait sur le visage de nos régions drômoises à la veille de la Révolution.

A. BERNARD - 6, rue Ch. Péguy VALENCE

REPONSE AU QUESTIONNAIRE DE 1788

Liste des communes dont la réponse a été conservée.

Alixan
Aix-en-Diois
Albon
Aleyrac
Allan
Ancône
Aouste-sur-Sye
Arnayon
Arpavon
Aucelon
Aulan
Aurel
Auriples
Autichamp
Ballons
Barnave
Barsac
Bathernay
La Bâtie-Crémezin
La Bâtie-des-Fonds
La Bâtie-Rolland
La Baunde-de-Transit
Beaufort-sur-Gervanne
Beaumont-en-Diois
Beaumont-les-Valence
Beaurières
La Bégude-de-Mazenc
Bellecombe-Tarendol
Bellegarde-en-Diois
Bénivay-Ollon
Bésignan
Bézaudun-sur-Bîne
Bonlieu-sur-Roubion
Bonneval-en-Diois
Boulc
Bourdeaux
Bouvières
Bren
Buis-les-Baronnies
Chabrillan
Chalancon
Cahamaloc
Chamaret
Chantemerle
Charens
Charmes-sur-l'Herbasse
Charols
Charpey
Chastel-Arnaud
Chateauneuf-de-Bordette
Chateauneuf d'Isère
Chateauneuf-du-Rhône
Châtillon-en-Diois
Châtillon- St.Jean
Chatuzange-le-Goubet
Chaudebonne
Chauvac
Clansayes
Claveyson
Clérieux
Cobonne
Colonzelle
Comps
Condorcet
La Coucourde
Crépol
Crupies
Curnier
DieDieulefit
Divajeu
Donzère
L'Escoulin
Espeluche
Esponol
Establet
Etoile
Eygaliers
Egluy
Eyzahut
La Fare
Félines-sur-Rimandoule
Fourcinet
La Garde-Adhémar
Geyssans
Gigors-et-Lozeron
Glandage
Hauterives
Jansac
Jonchères
Laborel
La Laupie
Laval-d'Aix

Lesches-en-Diois
Livron
Luc-en-Diois
Malataverne
Marignac-en-Diois
Marsanne
Menglon
Mérindol-les-Oliviers
Mévouillon
Mirabel-aux-Baronnies
Mirabel-et-Blacons
Miribel
Mirmande
Miscon
Molières-Glandaz
Mollans-sur-Ouvèze
Montaulieu
Montbrison-sur-Lez
Montferrand
Montfroc
Montjoux
Montlaur-en-Diois
Montmiral
Montoison
Montréal-les-Sources
Montségur-sur-Lauzon
Montvendre
Moras-en-Valloire
Mornans
La Motte-Chalancon
La Motte-de-Galaure
Nyons
Omblèze
Orcinas
Oriol-en-Royans
Parnans
Le Pègue
Piégon
Piégros-la-Clastre
Pierrelongue
Le Pilhon
Plaisians
Plan-de-Baix
Poët-Célard (Le)
Poët-en-Percip (Le)
Poët-Laval (Le)
Poët-Sigillat (Le)
Ponet-Saint-Auban
Pontaix
Pont-de-Barret
Poyols
Propiac
Puygiron
Puy-Saint-Martin
Ratières
Ravel-et-Ferriers
Recoubeau
Reilhanette
Rimon-et-Savel
Rochebaudin
Rochebrune
Rochechinard
La Roche-de-Glun
Rochefort-en-Valdaine
Rochegude
Roche-Saint-Secret
Roche-sur-Grâne
Roche-sur-le-Buis
Romeyer
Roussas
Roussieux
Roynas
Sahune
Saint-Andéol-en-Quint
Saint-Auban
Saint-Benoit
Saint-Bonnet-de-Valclérieux
Saint-Dizier
Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Saint-Euphémie-sur-Ouvèze
Saint-Férréol-Trente-Pas
Saint-Gervais-sur-Roubion
Sainte-Jalle
Saint-Julien-en-Quint
Saint-Laurent-d'Onay
Saint-Marcel-les-Sauzet
Saint-Martin-d'Août
Saint-Martin-le-Colonel
Saint-Maurice-sur-Eygues
Saint-Paul-Trois-Chateaux
Saint-Roman
Saint-Sauveur-Gouvernet
Salettes
Saou
Sauzet
Serves-sur-Rhône
Souspierres
Soyans
Suze
Suze-la-Rousse

Taulignan	: Vaunaveys
Les Tonils	: Venterol
Tourettes (Les)	: Verclause
Treschenu	: Vercoiran
Triors	: Véronne
Truinas	: Vers-sur-Méouge
Tulette	: Vesc
Vachères-en-Quint	: Villefranche-le-Château
Valaurie	: Vinsobres
Valdrôme	: Volvent.
Vassieux-en-Vercors	:

ASSEMBLEE GENERALE du 27 NOVEMBRE 1969 à 15 heures,

à l'Ecole Normale d'Institutrices

1°/ En attendant les résultats du travail sur la Drôme en 1788, nos adhérents seront sans doute intéressées par "La communauté de Moras en Valloire en 1788" dont nous entretiendra notre collègue P.Martin, qui depuis plusieurs années préparait une monographie, qui va paraître incessamment, sur cette petite région.

2°/ Vous entendrez aussi, sur un sujet tout à fait différent, Mr. Feuvrier, Ingénieur du Génie Rural et des Eaux et Forêts chargé de mission auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes; nous présenter le futur Parc naturel régional du Vercors, avec la compétence de l'Ingénieur chargé des études préalables à l'établissement de ce Parc.